

AR Prefecture

063-216303537-20240301-2024_03_09-DE
Reçu le 04/03/2024

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers L'an Deux Mil Vingt-quatre, le 1er Mars à 20 h 30

- en exercice	10	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.
- présents	8	
- votants	8	
- absents	2	
- exclus	0	

Date de convocation :
26 février 2024

Date d'affichage :
26 février 2024

Présents : BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, VOISSET Yvette,
Absents excusés : THABOUILLOT Jacques, BLANCHARD Pierre
a été nommé secrétaire : MONGHEAL Jean-Luc

Délibération 09 - 2024

Objet : remboursement frais de Gasoil

Le lundi 08 janvier 2024, la station-service de Saint Germain étant fermée et disponible uniquement en libre-service, Mme le Maire a dû régler les frais de plein de gasoil des véhicules avec sa carte bancaire.

La facture est d'un montant de 193.59 euros

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de procéder au remboursement de cette dépense, par un mandat administratif d'un montant de 193.59 euros.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 04 Mars 2024
et publication ou notification du 04 Mars 2024

Le Maire, Mme Chantal DESGEORGES

